



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique

Question écrite n° 6755

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de bien vouloir l'informer de l'état actuel des négociations en Afrique australe, et de la position de la France à cet égard.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le sait l'honorable parlementaire, l'Afrique australe traverse actuellement une période d'apaisement des tensions régionales dont l'accord, conclu le 22 décembre à New York, apporte la meilleure illustration. Ce texte, qui marque l'aboutissement des négociations quadripartites, prévoit un retrait, en 27 mois, des troupes cubaines d'Angola, ainsi que le processus d'accession à l'indépendance de la Namibie, tel qu'il est fixé par la résolution 435, adoptée par le conseil de sécurité des Nations-Unies en 1978. D'autre part, les relations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud semblent en voie d'amélioration permettant une reprise de la coopération bilatérale prévue dans le cadre des accords de Nkomati, signés par ces deux pays en 1984. Pour ce qui la concerne, la France, qui n'a cessé d'œuvrer en faveur du rétablissement de la paix dans cette région, accueille, bien évidemment, cette évolution avec satisfaction. Le ministre d'Etat tient à assurer l'honorable parlementaire que le Gouvernement français apporte un soutien sans défaut aux efforts actuels. Il contribuera à la mise en œuvre de la résolution 435 conformément à ses obligations de membre permanent du conseil de sécurité et apportera à la Namibie indépendante le concours de son assistance.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6755

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3573